

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé la meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Ralié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans la texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
La titre de l'an-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X
					✓					
	12X		16X		20X		24X		28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

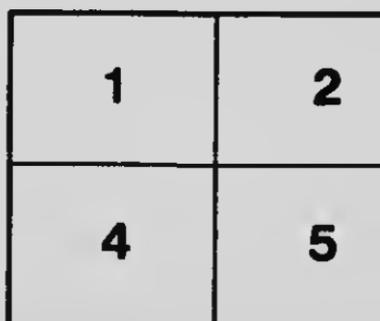
Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

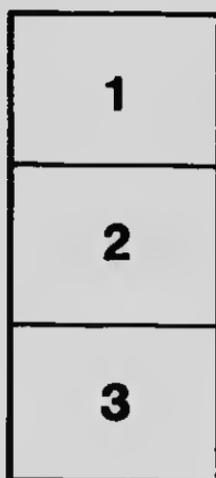
Bibliothèque nationale du Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et
de la netteté de l'exemplaire filmé, et en
conformité avec les conditions du contrat de
filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration, soit par la seconde
page, selon le cas. Tous les autres exemplaires
originaux sont filmés en commençant par la
première page qui comporte une empreinte
d'impression ou d'illustration et en terminant par
la dernière page qui comporte une telle
empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la
dernière image de chaque microfiche, selon le
cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le
symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être
reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir
de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite,
et de haut en bas, en prenant le nombre
d'images nécessaires. Les diagrammes suivants
illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.0

16.0

18.0

20.0

22.5

25.0

28.0

31.5

36.0

40.0

45.0

50.0

56.0

63.0

71.0

80.0

90.0

100

112

125

140



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

P378.714

L381 pa

L'Université Laval

sa vie, son oeuvre,
ses aspirations



PUBLICATION DE

L'Aide à Laval

QUEBEC

1920

P378.714

L 381 ba

COMITE D'HONNEUR

DE

L'AIDE A LAVAL

Patrons

Son Honneur le lieutenant Gouverneur,
Son Eminence le Cardinal

Vice-Patrons

L'Hon. L.-A. Taschereau
L'Honorable Sir Lomer Gouin
Monseigneur P.-E. Roy
Son Honneur le Maire de Québec.

Présidents

L'Hon. Sir F.-X. Lemieux
L'Honorable J.-E. Caron

Vice-Présidents

L'Hon. T. Chapais.
L'Hon. G.-E. Amyot

Membres du Comité

Nos Seigneurs les Evêques de la Province ecclé-
siastique de Québec.

Les Supérieurs des collèges affiliés à l'Université
Laval

MM. Rodolphe Audette.
Victor Chateauvert.
Nap. Drouin.
J.-B. Laliberté.
Le général Landry
P.-T. Légaré
J.-E. Livernois.
F. Canac-Marquis
William Power.
L.-P. Sirois.

La Fondation de l'Université

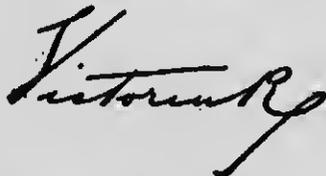
L'Université Laval a été fondée par le Petit Séminaire de Québec, le 8 décembre 1852, à la demande des Evêques du Canada Français, appuyée par la recommandation du Gouverneur Lord Elgin.

"Sachez donc que... Nous par faveur spéciale avons ordonné et accordé, et par les présentes ordonnons et accordons, pour Nous, nos héritiers et nos successeurs, que les dits Louis Jacques Casault, etc. ... constituent et soient appelés un corps distinct et politique... ils aient possèdent et fassent valoir les droits, pouvoirs et privilèges d'Université... et qu'ils soient appelés, désignés et connus sous le nom d'Université Laval.

(Charte Royale)

par ordre de sa majesté

EDMUNDS.



A ces causes Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Nous sommes heureux... de combien d'éloges mérités Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la province de Québec.

(Bulle *Inter varias Sollicitudines*)

F. CARDINAL ASQUINI.



67034

La Constitution de L'Université

LE Conseil Universitaire est chargé, par la charte, de diriger l'enseignement universitaire, d'établir les lois et réglemens de l'institution, de nommer les professeurs et en général d'assurer le fonctionnement et l'administration de l'Université.

Ce conseil se compose, d'après la charte royale de sept des directeurs du petit Séminaire de Québec et des trois plus vieux professeurs de chacune des quatre facultés de l'Université.

La faculté de Théologie donne son enseignement au grand Séminaire de Québec, dont la réputation de science n'est plus à faire et dont les degrés en Théologie sont reconnus partout, même à Rome, à leur équivalence. Elle confère les degrés de docteur en philosophie et de docteur en Théologie.

La Faculté de Droit forme les avocats et les notaires à la pratique de leur profession. Elle confère les degrés de Bachelier, Licencié et Docteur en Droit.

La Faculté de Médecine confère les degrés de Bachelier et de Docteur en Médecine. Ce diplôme de docteur donne droit de se présenter aux examens de pratique dans presque toutes les Provinces du Canada et les Etats-Unis. Il rend admissible aux examens pour le diplôme de membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres. Laval est la seule Université Canadienne qui jouisse de ce privilège.

La faculté des Arts prépare aux degrés de Bachelier ès lettres, ès sciences et ès arts, d'Ingénieur Forestier, d'Arpenteur Géomètre et confère des diplômes de Comptabilité et de Droit Commercial.

L'ACTION DE L'UNIVERSITE

L'Université est un élément essentiel dans l'organisation intellectuelle de la Nation. Son action touche à tous les individus, pénètre tous les milieux. Elle est indispensable à la formation générale, seule capable de mener plus tard à la spécialisation. Jusqu'ici Laval, livrée à ses modestes ressources, a cependant à elle seule assumé cette double tâche aussi largement que possible.

Tout ce que nous avons fait acquis par son entremise. C'est là que notre jeunesse des villes et des campagnes vint puiser comme à sa source, et se préparer sous une forme ou une autre à la vie et à toutes les activités auxquelles les nôtres se sont à peu près limités jusqu'ici. En cela, Laval a répondu au rôle universitaire.

“ Pour nos Fils ”

CE QUE LAVAL A FAIT POUR LA RACE

Mais Laval a fait plus. Forte de ses origines, notre Université canadienne-française a voulu continuer ici l'idée classique qui seule peut convenir à notre mentalité parce qu'elle est la base de l'esprit français. Aussi doit-elle être considérée comme la gardienne souveraine de la race, le rempart de la nationalité.

Il faut à ceux qui dirigent une formation correspondante à l'action où ils seront engagés. Où serait la race si nos gens avaient dû se former dans des Universités de mentalité étrangère et perdre aussitôt leur caractère essentiel?

Laval a maintenu l'idée, la tradition, l'esprit de la race comme elle a cultivé parallèlement par son caractère catholique la croyance et la foi.

“ Pour nos Fils ”

LES GRADUES DE LAVAL

Depuis sa fondation Laval, a donné au pays au delà de 4000 gradués, prêtres, médecins, avocats, notaires etc.

2000 et au delà sont encore vivants et se répartissent comme suit:

Prêtres.....	1000
Médecins.....	500
Avocats.....	300
Notaires.....	200
Autres professions.....	200

Dans la Province ecclésiastique de Québec..1600

Dans le reste de la province de Québec.... 400

En dehors de la province de Québec..... 200

“ Pour nos Fils ”

LES HOMMES QUE LAVAL A PRODUITS

On ne peut mentionner dans une courte page de brochure tous ceux qui, morts ou vivants, ont brillé dans notre pays et contribué à répandre sur l'Institution qui les a formés l'éclat de leurs succès.

Si tous les gradués de Laval ont su conquérir une large place dans l'estime de leurs concitoyens certains noms sont tellement connus qu'il nous est nécessaire de citer, parmi les morts :

Son Eminence le Cardinal Taschereau, premier Cardinal du Canada.

Mgr Laflamme, ancien recteur, savant distingué dont l'action se fait encore sentir et se manifeste surtout par les bons services que rend l'école forestière.

Sir A.-P. Pelletier, ancien Lieutenant Gouverneur.

Sir François Langelier, juriste distingué, ancien Lieutenant Gouverneur.

Hubert Larue, premier docteur de la Faculté de Médecine, littérateur recherché.

Mgr Hamel, ancien recteur.

M.-J. Ahern, Docteur en médecine, ancien professeur et chirurgien éminent.

L.-J.-A. Simard, Docteur en médecine, ancien professeur.

Arthur Vallée, ancien professeur et médecin légiste.

J.-T. Frémont, ancien professeur, ancien maire de Québec.

Et parmi les vivants :

Son Honneur Sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, ancien Juge en chef de la Cour Suprême.

Son Eminence le Cardinal Bégin, Primat de l'Eglise Canadienne.

Sa Grandeur Mgr. P.-E. Roy, archevêque de Sécié.

L'Hon. Alex. Taschereau, Premier Ministre de la Province.

LE SYNDICAT FINANCIER

Le Séminaire de Québec, d'après la charte royale, a détourné de son œuvre certains de ses revenus pour l'Université, dont toutes les dépenses sont réglées par le Conseil Universitaire.

Pour aider l'Université, les lois de 1907 et 1908 ont fondé le Syndicat Financier de l'Université Laval dont la fonction est d'administrer les deniers donnés à l'Université sans dispositions spécifiques.

Ce Syndicat se compose de l'Archevêque de Québec et des Evêques suffragants,

Du Recteur de l'Université, des représentants des différentes facultés et d'un certain nombre de souscripteurs généreux au fond du Syndicat, parmi lesquels on peut citer :

La Banque Nationale.
La Caisse d'Economie.
M. G.-E. Amyot.
M. Th. Chapais.
M. Cyrille Tessier.
M. A.-B. Dupuis.
M. L.-C. Marcoux.
M. J.-G. Scott.
M. L.-P. Sirois.
M. C.-F. Delage.

CE QUE LE SEMINAIRE DE QUEBEC A FAIT POUR L'UNIVERSITE

Le Séminaire, depuis la fondation de l'Université, a payé sans compter les dépenses de cette institution. Les chiffres suivants sont sûrement en deça de la vérité:

Dépenses pour construction, entretien, voyages d'étude, etc.....	\$5,000.000
Déficits comblés d'années en années, depuis 1852.....	\$1,500.000
TOTAL.....	\$6,500.000

Si l'on songe que depuis 68 ans écoulés, le Séminaire a été privé de l'intérêt sur les montants qu'il a versés à l'Université, l'on peut concevoir que ce chiffre serait encore beaucoup plus élevé.

Le seul revenu sur lequel l'Université peut compter est constitué d'une part par les honoraires des cours payés par les élèves, par le revenu du Syndicat Financier et par l'octroi du Gouvernement.

Il atteint actuellement \$60,000, environ.

CE QU'IL FAUT A L'UNIVERSITE

LE SEMINAIRE NE PRETEND PAS SE REMBOURSER

La souscription formera un fond, dont tous les revenus seront appliqués aux développements de l'Université.

Le Séminaire aura encore à combler des déficits— il les comblera; mais il ne peut, sans compromettre son œuvre propre, envisager les dépenses considérables que lui imposeraient les développements nécessaires à l'Université.

Les revenus assurés devraient être suffisants pour permettre la réalisation de tous les projets, sans rendre nécessaire une augmentation considérable du prix des cours.

Ce revenu devrait atteindre \$200,000 au minimum; plus ne serait pas de trop.

“Pour nos Fils”

L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Pour que l'enseignement universitaire puisse donner son plein rendement, il faut s'efforcer d'atteindre les sommets dans l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire.

C'est à l'école normale supérieure que viendront se former les professeurs compétents et pour l'enseignement classique et pour l'enseignement commercial.

Là encore pourront se développer les sujets désireux d'élargir leur champ d'action en s'engageant dans des voies qui jusqu'ici n'ont malheureusement pas été assez fréquentées par les nôtres.

Journalistes, écrivains, professeurs laïques de l'enseignement secondaire, qui ont déjà devant eux un vaste champ à couvrir dans les provinces sœurs et aux États-Unis, y trouveraient, à côté de l'enseignement supérieur du français et de la littérature, des cours de langues étrangères, de géographie économique et commerciale, d'économie politique et sociale, qui pour le côté Lettres combleront déjà beaucoup de lacunes.

Les sciences doivent nécessairement faire partie de cette école normale.

L'Université croit devoir s'attacher d'abord à l'enseignement spécial de la chimie, si étroitement liée aux développements industriels modernes et à l'agriculture.

Le moment est venu où nous ne devrions pas être forcés d'aller chercher en dehors du pays nos experts chimistes, et cette carrière rémunérative devrait être ouverte à la jeunesse canadienne-française.

Nul ne peut prévoir toute l'influence de cet enseignement sur l'industrie du bois et de ses sous-produits, une des grandes richesses de notre Province.

Nos chimistes rendront des services inappréciables à l'agriculture, en développant au contact même du sol de leur pays les méthodes modernes, les procédés scientifiques de cette grande industrie agricole, qui est à la base de toutes les autres.

Nos mines, jusqu'ici pratiquement inexploitées à très peu d'exception près, sous l'influence des travailleurs scientifiques formés aux recherches de la chimie, deviendront un des apoints les plus considérables de notre patrimoine national.

Une autre industrie pour ainsi dire nationale, celle des peaux, des cuirs et des fourrures, ne saurait que profiter, et dans quelle mesure nul ne le sait, des services constants de chimistes experts formés à cette école.

L'AIDE A LAVAL

LA SOUSCRIPTION

C'est pour arriver à ces développements, c'est pour donner à Laval les moyens pécuniaires d'élargir son enseignement et d'atteindre la plénitude de son expansion que l'Aide à Laval s'est fondée.

Mus par un sentiment de patriotisme ardent et éclairé, des hommes de bonne volonté ont bien voulu s'imposer, malgré le surcroît de leurs occupations personnelles, le travail nécessaire au succès de l'entreprise.

La collaboration requise dépasse de beaucoup les limites restreintes des comités; c'est à tous ceux qui s'intéressent à la survivance et au développement intellectuel et matériel de la race qu'elle s'étendra.

Tous les premiers soldats du patriotisme éclairé voudront répondre à l'appel et participer à la campagne.

L'Aide à Laval demande à chacun son concours moral et sa souscription, afin que notre première Université conserve son rang, quelle ne soit inférieure à nulle autre.

“ Pour nos Fils ”

APPROBATIONS

Je suis de tout cœur avec vous.

Son Eminence le Cardinal.

L'heure est venue de sonner, dans nos divers diocèses, un appel éclatant à la générosité publique en faveur de cette institution bienfaisante, qui éprouve l'impérieux besoin de nouveaux développements, et qui, par ses seules ressources, ne saurait donner à ses efforts toute l'ampleur, toute l'intensité, toute l'efficacité, que les temps requièrent.

Le mandement de nos Seigneurs les Evêques.

Son Excellence sera toujours heureux d'apporter à vos efforts tout le concours possible.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur.

Je vous souhaite plein succès.

Sir Lomer Gouin.

J'accepte avec plaisir l'honneur qui m'est fait et je serai très heureux de coopérer dans la mesure de mes forces au succès de l'Aide à Laval.

L'Hon. L. A. Taschereau.

Je suis heureux que les circonstances me permettent aujourd'hui d'exprimer toute la profonde admiration que je ressens pour cette institution essentiellement canadienne-française et catholique.

Son Honneur le Maire de Québec.

QUI EN PROFITERA ?

Non seulement l'individu mais la race et la nation, intérêt médiat ou immédiat, tous en profiteront.

L'enseignement supérieur ne limite pas ses fruits à ceux-là seuls qui directement le reçoivent; sa sève féconde pénètre tous les rameaux de l'organisme social, qui ne comporte pas dans sa complexité de cloisons étanches.

Toutes les classes de la société indifféremment se ressentent de la formation intellectuelle qu'on a fournie à ceux dont le geste, la parole ou l'exemple doivent guider ou conduire.

Artisans, laboureurs et vous, de l'industrie, du commerce et de la finance, vous encore qui avez déjà bénéficié d'une formation plus générale, vos fils vous demanderont demain ce que vous avez fait pour leur instruction et partant pour la patrie.

Il importe que vos gestes soient à la hauteur de vos devoirs et que l'exemple que vous donnez aujourd'hui inspire à votre descendance l'amour, le respect et le sacrifice en faveur de l'œuvre de l'enseignement.

“ Pour nos Fils ”

QUI DOIT DONNER

Tous ceux qui croient que leurs fils et les fils de leurs fils doivent un jour devenir, grâce à l'enseignement supérieur, les hommes dont la race et le pays ont besoin pour grandir et prospérer aussi bien dans le domaine des réalités pratiques que dans celui de l'intelligence et de la culture.

Tous ceux qui veulent que la province de Québec et les Canadiens français soient à la hauteur de la tâche et maintiennent dans l'Amérique la première place qui doit revenir à la culture française.

Tous ceux qui espèrent voir naître le jour où la supériorité des nôtres leur ouvrira larges toutes les portes.

TOUS, les riches et les moins fortunés, ceux des villes et des campagnes, intellectuels et agriculteurs, commerçants et industriels, ceux qui ont gravi les sommets et ceux qui veulent y atteindre, ceux dont l'ambition généreuse contemple avec inquiétude l'avenir des berceaux.

" Pour nos Fils "

POURQUOI DONNER A LAVAL

Donner à Laval c'est maintenir l'idée, consolider le passé, préparer l'avenir.

Il faut que nos institutions, et parmi elles la plus vieille de toutes, grandissent et se développent. Les conditions actuelles exigent, dans toutes les sphères, des capitaux. La génération doit prévoir les lendemains. Vos fils vous reprocheraient d'avoir oublié leurs nécessités.

Il nous faut des personnalités formées chez nous; nous ne pouvons plus vivre des réputations abritées sous le drapeau de la France; prouvons que nous savons produire.

Edifions des hommes qui transmettent la vie et sont un monument perpétuel de l'histoire.

C'est la raison qui veut l'Université Laval grande et prospère; donnons pour que grandisse la race, donnons pour que demain ce capital ait fourni ses fruits. Le capital humain a fait la force canadienne-française, le capital intellectuel créera partout sa puissance.

" Pour nos Fils "

Comité Exécutif

Président d'honneur

Mgr F. PELLETIER, Recteur de l'Université.

Président

Sr GEORGES GARNEAU

Vice-présidents

L'HON. ADELARD TURGEON

M. LOUIS LETOURNEAU, Député.

Membres du comité

M. L.-J.-A. AMYOT, de la Dominion Corset Co.

Mgr J.-H. BOUFFARD, P. D.

Mgr OMER CLOUTIER, P. A.

M. CHARLES DELAGRAVE, N. P.

M. N.-A. DUSSAULT, M. D.

M. J.-H. FORTIER, de P.-T. Légaré Ltée.

M. EUGENE JULIEN, de Eugène Julien Limitée.

M. le Chanoine LAFLAMME, Curé de Québec.

M. NAPOLEON LAVOIE, Gérant général de la Banque Nationale.

M. J.-M. McCARTHY, de Price Brothers & Co. Ltd.

M. JOSEPH PICARD, de la Rock City Tobacco Co.

M. ADJUTOR RIVARD, C. R.

M. JOSEPH SIROIS, N. P.

M. C.-E. TASCHEREAU, N. P.

M. L.-P. TURGEON, Négociant.

Secrétaires

M. l'abbé PH.-J. FILLION, Secrétaire de l'Université.

M. ARTHUR VALLEE, M. D.

M. P.-CALIXTE DAGNEAU, M. D.

ADMINISTRATEUR GENERAL

M. HENRI GAGNON, Directeur-gérant du "Soleil".



